

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Les membres de la Société musicale la *Lyre Monégasque* se sont réunis pour procéder à l'élection de leur nouveau président, en remplacement du regretté M. Joseph Marquet. Leur choix s'est porté sur M. le commandant Alban Gastaldi, qui, lui-même, sera remplacé comme vice-président de la Société par M. Jean Marquet, fils aîné du président défunt. Cette double élection ne saurait manquer d'être accueillie avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de la *Lyre Monégasque*.

M. le curé de la paroisse Saint-Charles vient de faire exécuter, dans le chœur de son église, d'importants et très artistiques travaux de peinture décorative sous la direction de M. Henri Poinot, dont le talent est bien connu dans la Principauté.

Le vapeur italien *Hispania* est revenu, dimanche matin, au port de Monaco, amenant, comme précédemment, de nombreux excursionnistes génois qui ont passé toute la journée dans la Principauté. Ce vapeur est reparti à 11 heures du soir pour Gênes.

La série des bals organisés par le Comité des fêtes de la Saint-Roman continue, chaque dimanche soir, à attirer une nombreuse et élégante affluence dans la coquette salle de verdure des allées Sainte-Barbe. C'est un des plaisirs favoris de la population monégasque en cette saison et nombre de notabilités locales et de touristes étrangers de passage dans la Principauté pendant l'été assistent volontiers à ces soirées dansantes, dont le coup d'œil gracieux et la tenue parfaite sont également dignes de remarque.

De nombreux pèlerins et excursionnistes de Monaco, de Nice et des environs se sont rendus dimanche dernier au Sanctuaire de Laghet qui, par décision du Gouvernement français, a été rouvert depuis le 15 août et où le culte est assuré par le chanoine Dalbera, nommé chapelain. Désormais, la chapelle de Laghet dépend en effet de la Trinité-Victor, commune sur le territoire de laquelle elle se trouve.

Au milieu du violent, mais, heureusement, assez court orage qui a éclaté mercredi dernier, vers huit heures du soir, sur notre littoral, un bateau-plesteur le *Saint-Louis*, venant de Saint-Tropez, entrant au port de Monaco. Le patron Giordan, qui le commandait, fit mouiller l'ancre, mais une très forte rafale qui survint à ce moment-là, la fit déraiper, et brusquement le bateau fut chassé au large. Un courageux matelot, nommé Aune, qui

se trouvait à bord d'un autre bateau, la *Virginie*, ancré à l'abri de la jetée, voulut se porter au secours de ses camarades en détresse et se jeta bravement à la nage; mais il ne put que gagner la bouée flottante du feu vert et y rester accroché. Pendant ce temps, le *Saint-Louis* dérivait toujours et, avec sa voile déchirée, filait vers la haute mer. Informés du péril que courait le bateau désarmé, les capitaines des deux remorqueurs des travaux du port (l'*Estella* à MM. Bulgheroni, Fontana et Gamba et le *Clara* à MM. Carena et C^{ie}) firent rapidement rallumer leurs feux et, peu après, sortaient du port pour se mettre dans la nuit à la recherche du *Saint-Louis* qu'ils furent assez heureux pour retrouver à trois milles au large et à ramener avec son équipage sain et sauf. Pendant ce temps, un canot était allé chercher, à la bouée, le matelot Aune et l'avait porté à terre. On ne saurait trop féliciter les équipages des deux remorqueurs et tous ceux qui, en cette circonstance, ont fait preuve d'un dévouement qui a évité la possibilité d'un sinistre.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

Le comte Alziary de Malausséna, ancien maire de Nice, vient de mourir subitement à Venise, où il se trouvait de passage. C'était une des personnalités les plus connues et les plus respectables de ce pays, et son administration municipale lui avait valu, avec la croix d'officier de la Légion d'honneur, l'estime et la reconnaissance de tous ses compatriotes.

Né à Nice en 1837, le défunt entra dans l'administration française, après la rétrocession de Nice à la France. Elu conseiller municipal de Nice en 1886, ses collègues le mirent à la tête de la Municipalité.

Réélu maire de Nice en 1888 et en 1892, il reçut les Présidents Sadi Carnot et Félix Faure.

La vie publique du comte de Malausséna est toute à l'honneur de sa mémoire. Il avait présidé, pendant de longues années, à Nice, le Comité de la Croix-Rouge, où il eut pour successeur le duc de Montebello.

Le cercueil du regretté défunt a été transporté de Venise à Nice où il est arrivé hier. Les obsèques seront célébrées ce matin à 10 heures.

On annonce et la Colonie russe apprendra avec satisfaction que, dès le 1^{er} octobre prochain, fonctionnera, à Nice, un lycée russe sous la direction de M. Castillon.

De Cannes :

On écrit de Madrid que le prince Carlos de Bourbon a le projet de venir passer l'hiver prochain à Cannes, avec ses enfants.

S. A. I. le grand-duc Michel Nicolaiewitch, grand-oncle de S. M. le tsar Nicolas II, vient de faire retenir, pour la prochaine saison, la villa Valetta, à la Californie, où il s'installera dès les premiers jours d'octobre.

Lettre de Paris

Paris, 20 août 1905.

La mort récente et inattendue du baryton Soulacroix a attristé les nombreux amis et admirateurs que ce sympathique artiste comptait aussi bien à Paris qu'à Monte-Carlo et dans beaucoup d'autres villes importantes de France et de l'étranger où il s'était maintes fois fait applaudir.

Soulacroix s'est éteint dans son pays natal, au milieu des siens, âgé seulement de cinquante-deux ans. Comme les Coquelin, il était fils de boulanger; non du Nord, lui: en plein Midi, à Fumel, dans le Lot-et-Garonne. La vente des petits pains ne l'ayant pas tenté, il s'en fut à Bordeaux, où il travailla dans un magasin. Mais ce n'était pas, alors, le théâtre qui l'attirait le plus: les courses de taureaux avec mise à mort le charmaient par-dessus tout.

Un jour, il apprend qu'une de ces courses doit avoir lieu à Saint-Sébastien. Sans prévenir personne, il quitte son magasin et part contempler les toréadors aux vestes pailletées. Ce qu'il s'amusa, vous le devinez! Seulement, arrive le moment fatal, l'heure du train. Et il n'a plus de quoi solder son retour. Il lui fallut écrire à ses parents son extrême détresse. Ceux-ci, mis en défiance, télégraphièrent au chef de gare de renvoyer leur fils « contre remboursement. » Et Soulacroix revint comme un simple colis. Cette escapade fut, je crois, suivie d'un retour à la maison paternelle. L'employé de magasin n'était rien moins que docile. Le chanteur perçait trop. C'est alors que le successeur du père Gambetta, à son épicerie de Cahors, ayant remarqué les dispositions de Soulacroix, lui dit :

— Té, petit... Va au Conservatoire de Toulouse... Je ferai les fonds, moi.

Et Soulacroix partit; et, la première année, il obtint quatre premiers prix. Mais, outre les prix, il guignait la bourse. Au Conservatoire, on ne voulait pas la lui donner; on trouvait que, pour une première année, il avait eu suffisamment de récompenses. Il fallut l'intervention de M. Constans, alors simple député.

— Aie pas peur, mon bonhomme! déclara ce dernier; tu as eu les prix, tu auras la bourse!

Et il en fut fait comme le député l'avait dit. Quelque temps après, Soulacroix venait au Conservatoire de Paris et en sortait très couronné. Il accepta, ensuite, un engagement à la Monnaie de Bruxelles, où il resta neuf années consécutives, pendant lesquelles il acquit la maîtrise définitive de son art.

Même dans l'exercice de sa profession, même aux heures où il lui fallait livrer les plus dures batailles, Soulacroix conservait cette belle humeur et cette confiance en soi qui sont les qualités propres aux Méridionaux. A l'encontre de la plupart des chanteurs, qui, le jour d'une répétition générale, restent calfeutrés dans leur appartement, il allait, venait, causait et riait, sans aucun effroi de la soirée à passer. Le matin, il se levait et, tirant le nez du buste de Coquelin Cadet, qu'il avait dans sa chambre, il lui criait :

— Bonjour, Cadet!

Puis, après avoir déjeuné avec son père, sa mère, ses trois frères, — il habitait place Boieldieu, en famille, — il allait aux courses et revenait, vers cinq heures, « faire une manille » dans un café du boulevard. Et, le soir, monté sur les planches, — que ce fût répétition, première ou centième, — il chantait toujours avec l'exubérance, la gaieté, la fougue gamine qui animaient cette cigale devenue moineau parisien, toujours ivre, cependant, de joie et de lumière.

Les créations de Soulacroix furent nombreuses et lui valurent, à chaque fois, de nouveaux triomphes. On parla,

un moment, de le faire décorer, et ce quatrain courut dans les coulisses :

Ta voix semble vibrer superbe, Soulacroix,
Sur les cordes d'airain de la lyre sonore;
Ta boutonnière, vierge encor malgré tes droits,
Ne va-t-elle, ô chanteur dont la France s'honore,
Briller et rougir... sous la croix.

Il n'obtint pas le ruban rouge ; mais on lui décerna une médaille de sauvetage.

Il est vrai qu'il en était très fier et qu'il l'avait admirablement bien gagnée, lors de l'incendie de l'Opéra-Comique, où son sang-froid et son courage sauvèrent bien des existences humaines. On se rappelle, en effet, qu'au moment où le feu se déclara, Soulacroix était en scène et empêcha une partie de l'assistance de se précipiter en désordre vers les issues.

C'est un excellent artiste et un homme de cœur qui disparaît.

* * *

En ce moment où le Président Roosevelt joue avec autant de bonheur que d'intelligence le rôle de pacificateur et où tous les yeux sont tournés vers la grande République de l'Amérique du Nord, on ne peut que trouver heureuse et d'actualité l'idée d'élever un monument à Paris à l'une des plus illustres gloires des Etats-Unis et du monde entier, à Benjamin Franklin. C'est sur la proposition de M. Escudier, qu'à cet effet le Conseil municipal de Paris vient d'accepter l'offre, qui lui était faite gracieusement par M. John H. Harjes, d'une statue de Franklin. Cette statue est la réplique de celle qui s'élève aujourd'hui à Philadelphie. L'emplacement proposé est situé au bout de la rue Franklin, près de la place du Trocadéro, dans le quartier de Passy, où le célèbre ambassadeur des Etats-Unis habita de 1777 à 1785. Il occupait un petit pavillon de l'hôtel de Valentinois dont il ne reste plus trace et que remplace aujourd'hui la chapelle de l'institution des Frères des écoles chrétiennes, n° 66 de la rue Raynouard. Sur les murs de cette chapelle existe déjà une plaque qui rappelle à la fois le séjour de Franklin à Passy et l'établissement du premier paratonnerre construit en France par ses soins. Elle porte cette inscription :

Ici s'élevait un pavillon dépendant de l'hôtel de Valentinois.
FRANKLIN
l'habita de 1777 à 1785
et y fit placer le premier paratonnerre construit en France.

Au-dessous, la date de l'installation de la plaque commémorative : 8 mai 1896.

Franklin débarqua en France vers la fin de l'année 1776. Il venait pour concilier la faveur et l'appui de la France à la cause de l'indépendance des Etats-Unis. Lorsque le 4 juillet 1776, le Congrès de Philadelphie proclama cette indépendance, la cause des Américains paraissait gravement compromise. Il fallait trouver dans la vieille Europe des alliés pour la lutte nouvelle qu'on allait soutenir, et les yeux des « Insurgents » se tournèrent vers la France. Franklin y entretenait des relations avec les littérateurs et les philosophes notoires. Il fut naturellement choisi comme ambassadeur.

Il conquit rapidement à Paris des sympathies, qui s'étendirent jusqu'à son pays. Le public voulut le connaître ; il devint à la mode. Aucune des formes de publicité qui élèvent un homme à la célébrité ne lui manqua.

On répandit des portraits le représentant dans son cabinet de travail ; dans la rue, coiffé de son bonnet fourré et appuyé sur son bâton de pommier sauvage — le peuple ne le voyait jamais que sous cet aspect familier. Les chansonniers propagèrent sa gloire.

Il écrivait à sa fille : « La face de votre père est aussi connue que celle de la lune, si bien qu'il n'ose rien faire de ce qui l'obligerait à s'enfuir, car son *facies* le trahirait partout où il oserait se montrer. »

Cette notoriété lui procurait les pires désagréments. La foule des inventeurs affluait chez lui, ne lui laissant pas un moment de repos. Les projets les plus bizarres lui étaient adressés. Dans ses Mémoires, Franklin conte qu'il reçut dans la même matinée : l'inventeur d'une machine à couper le tabac ; un certain M. Coder qui lui proposa de faire débarquer 600 hommes en Angleterre et d'y brûler villes et villages ; un abbé qui voulait absolument lui faire la lecture d'un gros manuscrit contenant un projet de réformes pour toutes les Eglises et tous les Etats, touchant la religion, le commerce, les lois, etc. Tous ces gens lui arrivaient munis de lettres apostillées par de hauts personnages.

Ce qui le surprenait le plus, c'est la facilité avec laquelle on prodigue en France, à toutes sortes de gens, les plus chaleureuses lettres de recommandation. Il marqua ce travers par une lettre-type qu'il intitula plaisamment : modèle de recommandation pour une personne que l'on ne connaît pas.

Pendant son séjour en France, il assista à la première expérience des voyages aériens tentée par Pilâtre des Roziers et le marquis d'Arlande, le 21 octobre 1783. Il manifesta un grand enthousiasme. Comme quelqu'un disait près de lui : « A quoi bon les ballons ? » Franklin répartit : « A quoi bon l'enfant qui vient de naître ? »

Trois fois par semaine, Franklin se rendait à Auteuil où il rencontrait Condorcet, Dupaty, Chamfort, Mirabeau, Mably, tout ce que la France comptait de célébrités dans les lettres et les sciences. Il appelait le lieu de ces réunions : l'Académie des belles-lettres d'Auteuil. Il s'y plaisait particulièrement. Revenu en Amérique, il la mentionnait dans toutes les lettres adressées à ses amis de France.

Il aimait passionnément notre pays. Il écrivait d'Amérique à La Rochefoucauld : « J'aime la France et j'ai mille raisons de l'aimer. Son bonheur me touche comme celui de ma mère même. »

Franklin aura bientôt sa statue dans ce quartier de Passy qu'il parcourait presque chaque jour, s'arrêtant pour causer familièrement avec les habitants, qui l'adoraient et où s'écoulaient, d'après son propre témoignage, ses meilleures années.

L. S.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

Le XIV^e Congrès universel de la Paix. — Voici l'ordre du jour du XIV^e Congrès universel de la Paix qui, comme nous l'avons dit, s'ouvrira à Lucerne le 19 septembre :

1^o Rapport du Bureau sur les événements de l'année qui ont trait à la guerre et à la paix. (Actualités).

2^o Fédération internationale. Etude, par le Congrès universel de la Paix, des conditions d'établissement de cette Fédération, et notamment des questions suivantes : Respect et garantie de l'autonomie des Nations fédérées. — Gestion concertée de leurs intérêts communs. — Mesures de solidarité. — Ordre juridique international. — Propagation des idées de morale et de droit de nature à favoriser l'organisation de la Paix et de la Fédération internationale. (Rapporteur : M. Emile Arnaud).

3^o Rapprochement franco-allemand. (Rapport et propositions de la Commission spéciale).

4^o Causes économiques des guerres. (Rapport de la Commission spéciale). Rapports du pacifisme avec le mouvement syndical ouvrier (Résolutions du Congrès national français de Nîmes). — La concentration industrielle, cartels, trusts et syndicats. (Association de la Paix par le Droit).

5^o Paciférance. (Rapport de M. F. Bajer).

6^o Sanctions civiles des jugements d'arbitrage international. (Rapporteur : M. Jacques Dumas).

7^o Eaux et territoires à neutraliser (Rapporteur : M. Bajer).

8^o L'œuvre de la seconde Conférence intergouvernementale de La Haye. — Arrêt et réduction des armements. — Création d'un Congrès international permanent. — Organisation juridique des neutres. — Droits et devoirs des neutres. (Le Bureau de Berne a préparé pour la Commission juridique, un résumé des idées émises sur ces différents points).

9^o Organisation d'un système international d'éducation et d'instruction. Etudes des voies et moyens d'application de ce système pour les divers degrés d'enseignement et préparation de l'entente des Etats sur les programmes d'instruction, les équivalences de scolarité ou de diplômes, ainsi que les échanges d'écoliers ou d'étudiants. Une enquête sur ce thème sera ouverte par les soins des Sociétés de la Paix. (Rapporteurs : MM. Arnaud et Moschelles).

10^o Langue internationale auxiliaire. (Rapporteur : M. Gaston Moch.)

11^o Questions de propagande. Entre autres : Propositions de la Société suisse de la Paix pour une coopération des Etats au mouvement pacifiste. (Rapporteur : M. Rüd). — Création de clubs internationaux. (Rapporteur : M. Moscheles).

12^o Désignation du siège et de la date du XV^e Congrès. (Milan est proposé par M. Moneta.)

13^o Appel aux nations.

Le Congrès espérantiste. — Le premier congrès universel de la langue internationale l'espéranto s'est tenu à Boulogne-sur-Mer du 3 au 10 août, sous la présidence du Dr Zamenhof, créateur de la langue.

Au foyer du théâtre municipal, où avait lieu le congrès, une intéressante exposition avait été organisée par le groupe de Boulogne. On y voyait, classées par nationalités, des cartes postales venues des cinq parties du monde, toutes écrites en espéranto, les principales productions de la littérature espérantiste, grammaires,

dictionnaires, manuels, brochures de propagande en français, anglais, allemand, italien, espagnol, etc., etc., traductions de romans, pièces de théâtre, œuvres scientifiques, catalogues, prospectus de tous pays, etc.

Presque toutes les nations du monde se trouvaient représentées au congrès, les Français et les Anglais formant, naturellement, la majorité.

Le Dr Zamenhof a été acclamé président par l'unanimité des douze cents espérantistes réunis au théâtre municipal. On lui a adjoint cinq vice-présidents : MM. Michaux, président du groupe espérantiste de Boulogne ; le général Sébert, membre de l'Institut ; Boirac, recteur de Dijon ; le colonel Pawlen, anglais, et le Dr Mybs, de Hambourg. Le bureau a été complété par l'élection de quatre secrétaires : MM. Grabowski, de Varsovie ; Kahul, de Prague, et MM. Derveaux et Boulet, du groupe espérantiste de Boulogne.

La déclaration proposée par le Dr Zamenhof à l'approbation du congrès définit l'espérantisme « un effort pour répandre dans le monde entier l'usage d'une langue neutre au service de tous les hommes, qui, sans s'immiscer dans la vie intérieure de tous les peuples et sans viser en rien à remplacer les langues nationales existantes, donnerait aux hommes de nations différentes la possibilité de se comprendre entre eux, et dans laquelle pourraient être publiées les œuvres qui ont un égal intérêt pour tous les peuples. Toute autre idée ou tout autre espoir que tel ou tel espérantiste attache à l'espérantisme est son affaire purement privée, dont l'espérantisme n'a pas à répondre. »

Le congrès a discuté principalement deux questions : celle de l'admission officielle de l'espéranto parmi les langues employées pour les communications télégraphiques, et celle d'une organisation internationale de l'espérantisme.

La première question se trouvant résolue pratiquement par ce fait que l'espéranto est employé chaque jour dans toutes les parties du monde pour l'envoi de télégrammes, même de pays à pays, le congrès a décidé qu'il n'y avait pas lieu de rien changer à l'état de choses actuel.

Le Dr Bein, de Varsovie, a lu un exposé de l'histoire de l'espéranto, qui, selon lui, est marquée par trois époques : l'époque russe, où il a réussi simplement à vivre ; l'époque française, où il a pénétré chez les savants et s'est développé avec une rapidité prodigieuse ; enfin l'époque internationale, où il vient d'entrer. Et il en tire cette conclusion qu'une organisation internationale, en vue de la propagande des congrès, des expositions, etc., lui est désormais nécessaire.

Un grand nombre de projets d'organisation internationale ont été envoyés au congrès. Celui-ci s'est refusé à tout essai de centralisation ou de fédération qui pourrait menacer l'indépendance des sociétés nationales espérantistes actuellement existantes. Il a exprimé seulement le désir que ces sociétés s'efforcent de multiplier leurs relations mutuelles. Mais pour maintenir l'unité de la langue, tout en assurant les développements futurs de son vocabulaire, il a décidé la création d'un « comité international de linguistique ».

Dans la dernière séance, il a été procédé à la constitution de ce comité international de linguistique. Les noms proposés par le Dr Zamenhof ont été acceptés à l'unanimité, et sur sa demande, la liste a été complétée selon les indications données par les représentants des diverses nationalités. Le comité comprend une soixantaine de membres appartenant à toutes les nations du monde.

Voici les noms des membres français : de Beaufront, R. Benoît, directeur du bureau international des poids et mesures, Boirac, Bourlet, Cart, Fruictier, Guilbaut, Huet, Meyer, Gaston Moch, l'abbé Peltier, le général Sébert.

On a ensuite discuté la date et le lieu du prochain congrès espérantiste international. Le bureau officiel du congrès de Boulogne a été chargé, sous le nom de comité de préparation du prochain congrès, de prendre à cet effet toutes les décisions utiles.

Parmi les nombreux divertissements qui ont été offerts aux congressistes il faut signaler la représentation du *Mariage forcé*, de Molière, traduit en espéranto et représenté par une troupe internationale d'acteurs improvisés. Le rôle de Dorimène était tenu par une

Italienne; celui de Sganarelle par un Français; les deux philosophes Pancrace et Marfurius étaient l'un Canadien, l'autre Anglais; un Norvégien jouait le rôle de Lycaste, et un Allemand celui d'Alcantor.

LETTRES ET ARTS

Un nouveau « Faust ». — Le *Ménestrel* annonce qu'un nouveau *Faust* fera bientôt son apparition au théâtre de Dusseldorf. Il est peut-être intéressant de rappeler à ce propos que Wagner a écrit en 1832, quelques années après la publication de la partition d'orchestre des *Huit scènes de Faust* de Berlioz qui parut en 1828, sept morceaux dont les paroles ont été empruntées au *Faust* de Goethe. Ces sept morceaux, réunis sous le numéro d'œuvre 5, sont conservés inédits dans les archives de la famille Wagner, à Bayreuth. En voici la nomenclature : 1° *Chant de soldats*, « mouvement de marche »; *Si bémol*, deux-quatre; 2° *Paysans sous les tilleuls*, « vif et animé », *Fa majeur*, deux-quatre, pour soprano solo, ténor solo et chœur; 3° *Chanson de Brander* (chanson du rat), *Ré majeur*, deux-quatre; 4° *Chanson de Méphistophélès* (chanson de la puce), « avec une diction affectée », *Sol majeur*, deux-quatre; 5° *Sérénade de Méphistophélès*, « modéré », *Mi mineur*, deux-quatre; 6° *Romance de Marguerite*, *Mon repos est loin!* « passionné mais pas trop vite », *Sol mineur*, deux-quatre; 7° *Prière de Marguerite à la Madone* (mélodrame), « pas trop vite mais très agité », *Sol mineur*, quatre temps. — Parmi les morceaux les moins connus sur *Faust*, on peut citer une symphonie pour orgue et orchestre de Charles-Auguste Fischer (1829-1892); une composition sur les paroles de la scène de Pâques, au moment où le son de la cloche arrête Faust prêt à se donner la mort, l'auteur est M. Félix Draeseke; enfin deux poèmes symphoniques de M. Henri Schulz-Beuthen, correspondant à la scène du gibet et à la mort de Faust (dans le *Second Faust* de Goethe).

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ici que *Faust* n'est pas une œuvre qui ait été créée de toutes pièces par Goethe. Le grand lyrique ne peut revendiquer, comme lui appartenant en propre, que le rôle délicieux de Marguerite. Il l'écrivit en souvenir d'une jeune fille qu'il vit au rouet, qu'il vit à l'église et qu'il faillit même voir figurer comme accusée devant un tribunal. Faust appartient à l'histoire, à la légende et au théâtre depuis plus de quatre cents ans. Il est né vers la fin du xv^e siècle. Il était mort en 1543. La réalité de son existence, longtemps contestée, ne peut plus être mise en doute. Certains documents l'établissent péremptoirement. D'autre part, les « Livres populaires », dont le premier fut publié par l'imprimeur Jean Spies, à Francfort-sur-le-Mein, le 4 septembre 1587, et le second par Widman, à Hambourg, en 1599, nous racontent la vie de l'aventurier sans scrupules, extraordinairement intelligent et cultivé pour son époque, nécromancien, évocateur d'esprits, inventeur de tours de magie, qui eut nom : Johann Faustus. C'était un érudit possédant à fond Homère, Aristote, Platon, un homme comblé de tous les dons naturels qui auraient pu faire de lui le premier des savants et des artistes de son siècle, si son caractère vicieux, son désir insatiable de voluptés, ses passions jamais assouvies, ne l'eussent jeté dans tous les désordres et n'eussent permis à ses contemporains de le qualifier sans détour par ces mots : « Un cloaque de plusieurs milliers de diables ». Ce maître ès sciences occultes devait, presque aussitôt après l'apparition des « Livres populaires », devenir le héros préféré du public dans tous les théâtres forains des pays germaniques. *Faust* fut représenté sous mille formes, presque toujours avec des dénouements d'une moralité très orthodoxe. On s'en débarrassait invariablement en le faisant tomber dans une béante « gueule d'enfer ». Goethe enfant assista certainement à des spectacles de ce genre et y puisa l'idée du drame en deux parties qui l'occupa toute sa vie.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Développement de la houille blanche dans le monde entier. — L'utilisation des forces hydro-

liques pour la production de l'énergie prend un développement de plus en plus accentué. Une communication faite par M. Campbell Swinton à la dernière réunion de l'Association britannique, à Cambridge, estime aux chiffres suivants la force des chutes d'eau utilisées jusqu'ici pour la production du courant électrique dans les principaux pays du monde :

Etats-Unis	527.000	chevaux
Canada	227.000	»
Italie	210.000	»
France	162.000	»
Suisse	133.000	»
Allemagne	81.000	»
Suède	71.000	»
Mexique	18.000	»
Autriche	16.000	»
Grande-Bretagne	12.000	»
Russie	10.000	»
Inde	4.000	»
Japon	3.500	»
Afrique Australe	2.000	»
Venezuela	1.200	»
Brésil	800	»

Soit, en chiffres ronds, un total de 1.500.000 chevaux. En y ajoutant les installations en cours au moment où M. Swinton a dressé sa statistique, on peut évaluer aujourd'hui à 2 millions de chevaux environ le total réel de la production de l'électricité par les forces hydrauliques dans le monde entier. Ce chiffre correspond au double du travail produit par la vapeur, pour le même objet, dans tout le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Rhumatismes et piqûres d'abeilles. — On a raconté, il y a quelques années, le cas de ce rhumatisant perclus de douleurs qui fut piqué par des abeilles. Dès le lendemain, le rhumatisme avait complètement disparu. M. Raphaël Blanchard cite un exemple analogue. Un malade souffrait beaucoup d'un rhumatisme articulaire; piqué au poignet droit, par une guêpe, la douleur cessa; il se fit piquer tout exprès, le lendemain, sur le trajet de la cuisse et de la jambe, ce qui le délivra encore de ses douleurs.

Dans un autre cas, un individu de trente-deux ans était atteint d'une double ophtalmie catarrhale, qu'aucune médication n'avait pu guérir, quand il fut piqué par une abeille à la partie externe du sourcil gauche. Le lendemain, il put ouvrir l'œil gauche sans être incommodé par la lumière; la sécrétion purulente s'était arrêtée. Trois jours après, il se fit piquer volontairement au-dessus de l'œil droit, et la guérison s'ensuivit également de ce côté. Le venin d'abeilles ou de guêpes serait donc un médicament pour certaines maladies. D'après M. Fabre, le docteur Terc, de Marbourg, en Styrie, a fait, assez récemment, à la Société de Médecine de Vienne, une communication sur le traitement, par piqûres d'abeilles, du rhumatisme articulaire aigu. Depuis vingt-trois ans, il a appliqué cette méthode dans plus de cinq cents cas. Terc affirme que les personnes qui possèdent une immunité durable contre les piqûres d'abeilles sont réfractaires au rhumatisme. Voilà donc l'abeille, comme la fourmi, susceptible de nous fournir une médication qui aurait son efficacité. On le croit, du moins, dans certains milieux, et cela n'a rien d'illogique.

On vient de nous signaler deux cas de guérison instantanée chez deux vieux rhumatisants. Cela se passait aux environs de Nice. Un malheureux, qui souffrait martyre, ayant entendu parler de cette médication, alla se faire piquer copieusement par les abeilles d'une ruche. Toutes les douleurs cessèrent par enchantement. Même résultat pour le second rhumatisant. Malgré tout, ce traitement ne paraît pas susceptible d'applications générales.

Le sulfure de carbone spontanément inflammable. — Ainsi que P. Lohmann l'a fait tout récemment remarquer on a souvent constaté dans les blanchisseries chimiques que le benzène s'enflamme spontanément, grâce à l'électricité due aux frottements. Pour les mêmes raisons, l'éther a causé des incendies analogues. D'après Pape, le sulfure de carbone, usité fréquemment dans l'industrie, présente les mêmes dangers.

On a eu à transvaser, dans un ballon, du sulfure de carbone renfermé dans un flacon. Un entonnoir métallique surmontait le ballon. A peine l'ouvrier eut-il

commencé le transvasement, qu'une flamme jaillit et le contenu du ballon se mit à brûler. L'ouvrier fût atteint par les flammes et reçut de nombreuses brûlures. Le ballon se trouvait dans un endroit aéré et à 100 mètres environ de tout foyer incandescent. Le feu n'a pu se produire que grâce à l'électricité due aux frottements. En effet, les circonstances s'y prêtaient, car l'entonnoir métallique qui recevait la veine liquide était isolé de la terre par le ballon de verre. De plus, il faisait ce jour-là très chaud et très sec.

Afin d'éviter de pareils dangers, il faut se servir toujours d'entonnoirs en verre pour le transvasement, dans les ballons de verre, des liquides spontanément inflammables.

On a observé d'ailleurs, pendant l'introduction du sulfure de carbone dans les récipients en fer, — tels que ceux employés pour le transport, — des incendies et des explosions, et on les a attribués jusqu'ici aux décharges électriques.

Toutefois, d'après Th. Ernst, cette explication n'est pas la seule. A la suite d'une explosion de produits de la distillation des huiles lourdes du goudron, qui a eu lieu dans un vase parfaitement clos, on a démontré que cette explosion s'est produite grâce à la formation du sulfure de fer, qui, par oxydation, s'est trouvé porté à la température à laquelle l'huile de goudron s'enflamme spontanément. La production d'un sulfure de fer analogue est naturellement possible dans le cas du sulfure de carbone. Il en résulte qu'on évitera tout danger si on remplit, au préalable, les vases de gaz carbonique ou d'un autre gaz inerte.

Revue Bibliographique

Sociological Papers, published for the *Sociological Society*. — London, Macmillan, 1905. 1 vol. gr. in-8°, xviii-292 pages.

La Société de Sociologie qui s'est fondée à Londres, à la fin de 1903, et s'est donné pour premier président M. James Bryce, se propose non seulement de provoquer des travaux dans tous les domaines de la sociologie et de mettre en relations les spécialistes qui contribuent à la promouvoir, mais encore de créer des chaires et de fonder des bibliothèques; dès 1904, certains de ses membres ont institué plusieurs séries de conférences sociologiques à l'Université de Londres.

Les « *Sociological Papers* » contiennent les mémoires présentés à la Société durant sa première année d'existence et le résumé des discussions qui ont suivi ces lectures. Trois sortes de questions ont été abordées : questions de méthode, questions de sociologie théorique, questions de sociologie appliquée.

Le secrétaire de la Société, M. Branford, a consacré une étude au mot *sociologie* et une autre aux *rapports de la sociologie avec les sciences sociales et avec la philosophie*. Sur ce dernier sujet, M. Durkheim, dont l'influence sur la jeune Société est manifeste, avait été prié d'écrire un mémoire; en outre, la Société a publié une traduction de l'article que MM. Durkheim et Fauconnet ont fait paraître dans la *Revue philosophique*, en 1903, sous ce titre : *La sociologie et les sciences sociales*. Les conclusions de M. Durkheim et de M. Branford ont été vivement discutées. La Société les avait, en effet, communiquées non seulement à ses membres, non seulement aux sociologues les plus éminents du monde entier, mais même à des philosophes qui ne sont pas suspects de tendresse pour la sociologie. L'ampleur même de cette discussion prouve que, malgré les efforts faits depuis un demi-siècle pour définir la sociologie et marquer sa place dans le système des sciences, le problème n'est pas résolu; les sciences sociales les plus vieilles, précisément parce qu'elles ont été rajeunies par la sociologie, n'éprouvent pas le besoin de reconnaître son existence : tout au plus admettent-elles l'existence d'une « méthode » sociologique. Le meilleur moyen de triompher de ces résistances ne serait-il pas de renoncer à ces discussions, fort intéressantes parfois, mais toujours un peu scolastiques, sur le mot sociologie, sur l'objet et le but de la sociologie, etc., pour aborder résolument les études positives et pour prouver l'existence de la sociologie en la créant ?

Ce sont des études positives qui constituent, dans les

Sociological Papers, le second groupe d'articles. Tel est le caractère du mémoire très dense de M. Westermarck, sur la *Condition de la femme dans la civilisation primitive*. Contrairement à l'opinion courante d'après laquelle la femme serait traitée comme une esclave ou comme une bête de somme, Westermarck estime qu'elle n'est pas toujours considérée comme inférieure à l'homme. Sans doute, son sort n'est pas brillant, mais celui de l'homme l'est-il davantage? Sans doute, il lui arrive de porter les plus lourds fardeaux, tandis que l'homme n'a pour toute charge que son arc et ses flèches; mais qu'advierait-il si, lourdement chargé, il ne pouvait se servir de ses armes pour défendre sa famille contre une agression subite? Les signes extérieurs d'après lesquels les voyageurs européens apprécient le rôle de la femme dans les sociétés barbares sont souvent trompeurs. C'est une excellente leçon de critique que nous donne M. Westermarck. — Un second article rentre dans la même catégorie, celui de M. Harold Mann sur la *Vie d'un village agricole en Angleterre*. Suivant la méthode de Le Play, ou, plus exactement, celle que M. Ch. Booth a appliquée à l'observation méthodique de la ville de Londres, et M. Rowntree à la ville d'York, M. Mann décrit avec précision la vie économique du village qu'il a choisi (prix des salaires, coût de la vie, la pauvreté et ses causes, etc.).

Déjà cette étude contient des applications pratiques. Bien qu'il soit fort prudent dans ses conclusions. M. Mann ne peut s'empêcher de remarquer que la vie est plus facile et plus intéressante à la ville qu'à la campagne et il ne conseillerait le « retour à la terre » que si les conditions de l'existence rurale étaient améliorées. Deux mémoires très importants, l'un de l'illustre Francis Galton, l'autre du professeur Geddes, bien qu'ils s'appuient sur des faits d'expérience et des données théoriques, ont surtout en vue les applications pratiques de la sociologie. Le premier a pour titre : *Eugenics*. L'Engénique serait l'art d'améliorer la race humaine. Galton demande qu'on fasse des recherches méthodiques sur les conditions dans lesquelles sont nés les individus les plus utiles à la société, sur leur ascendance et leur descendance. Lui-même, il publie un travail de ce genre qu'il a consacré à quelques-uns des membres de la Société royale de Londres. Il demande qu'on vulgarise les lois de l'hérédité, il voudrait que le souci de perfectionner la race et d'employer pour cela les moyens les plus scientifiques devint dans le cœur des hommes aussi puissant qu'un devoir religieux. — Le travail de M. Geddes a pour titre : *Civics*. Il fait pendant à celui de Galton. Ce que celui-ci veut faire pour les citoyens, M. Geddes veut le faire pour les cités. Ainsi qu'il le dit, son étude pourrait s'intituler : *Eupolitogenics*. Cette science chercherait dans quelles conditions naissent et se développent les villes, quelles sont les circonstances les plus favorables à leurs progrès et comment il faut régler à l'avenir, d'après l'expérience du passé, leur organisation matérielle et morale. Déjà l'entreprise est commencée : les ouvrages déjà cités de M. Ch. Booth, sur Londres, et de M. Rowntree, sur York, celui de M. Geddes lui-même sur Dunfermline serviront à constituer ce nouvel art social. L'article de M. Geddes est riche en suggestions sur les lois auxquelles obéissent sans le savoir et auxquelles devraient obéir consciemment les fondateurs et les administrateurs des cités humaines.

Non moins intéressantes sont les remarques qu'il présente, en passant, sur les exigences de la méthode sociologique. La sociologie, telle qu'il la conçoit, a, tout comme les sciences naturelles, besoin de laboratoires. Pas de travail sociologique possible sans une collection de cartes, de plans, de photographies, de statistiques. Ces documents sont plus indispensables peut-être que les revues et les livres. Il est vraisemblable que ces réflexions, qu'il serait utile de faire en France, seront entendues en Angleterre. La jeune Société de Sociologie est fort active. Non seulement ses réunions sont suivies par des hommes éminents, mais elles trouvent de l'écho jusque dans la presse quotidienne. Cette Société ne peut manquer de réunir rapidement les fonds nécessaires pour créer des chaires, des bibliothèques et des laboratoires de sociologie. Nous le lui souhaitons bien vivement.

P. LAPIE,
Professeur-adjoint à l'Université de Bordeaux.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO
PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL

Exécution de l'article 381 du Code de procédure pénale

Par exploit de M^e Blanchy, huissier, en date du 18 août 1905, enregistré, le nommé **DADONE (Ezio-Joachim)**, né à Turin le 20 décembre 1862, employé, ayant demeuré à Monaco, maison Rigoni, quartier Saint-Michel, et actuellement sans domicile ni résidence connus, a été cité à comparaître personnellement le mardi 19 septembre 1905, à neuf heures du matin, devant le Tribunal correctionnel de Monaco, sous l'inculpation d'abus de confiance au préjudice de la Société Anonyme des Grands Magasins : *Aux Fabriques de France*, dont le siège est à Nice, 56, rue Gioffredo et rue Chauvain, 10 ;

Délit prévu et puni par l'article 406 du Code Pénal.

Pour extrait conforme,
Au Parquet, à Monaco, le 19 août 1905.

P. l'Avocat Général :
Le Substitut,
Paul DE VILLENEUVE.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

LECONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

- 1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.
- 2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

ASSURANCES
CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE
La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à fraction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS
la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

BOISSONS GAZEUSES
Eaux Minérales, Bières, Sirops, Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE

BOISSONS HYGIÉNIQUES

Maison COLLY-JOFFREY

21, boulevard de l'Ouest (En face de l'Institut Ophthalmique)

ON PORTE A DOMICILE

Spécialité recommandée : L'AUTO, soda mousseux.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

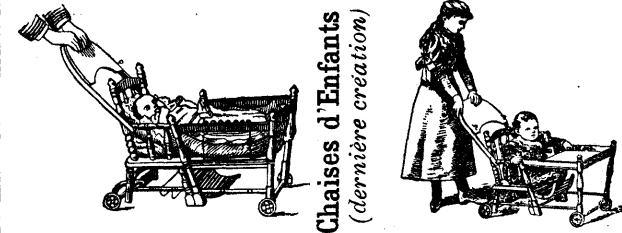
TEINTURERIE
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 13 au 20 Août 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	vapeur Hispania, ital.	Serra	90 passag.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Gènes	goél. Rosa-Madre, ital.	Benvenuto	Houille
Menton	goél. Catherine, fr.	Fouques	Briques
Id.	b. Félicien, fr.	Toscano	Id.
Cannes	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Sable
Id.	b. Jean-Baptiste, fr.	Castelli	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Reine-des-Anges, fr.	Lambert	Id.

DÉPARTS du 13 au 20 Août.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gènes	vapeur Hispania, ital.	Serra	Passagers.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Antibes	goél. Rosa-Madre, ital.	Benvenuto	Sur lest.
St-Raphaël	b. Félicien, fr.	Toscano	Id.
Cannes	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Jean-Baptiste, fr.	Castelli	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Reine-des-Anges, fr.	Lambert	Id.

Imprimerie de Monaco — 1905